

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JANVIER 2022

Le 10 janvier 2022 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert, RICHELME-DAVID Suzanne, SALASCA Claudine, SOULIÉ Françoise, VILA Léone.

Absent excusé : GILS Antoine donne procuration à GILS Denise.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Monsieur BARTHAS Pierre, secrétaire général, est désigné auxiliaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU

Intervention de Monsieur COSTE : « en ce qui concerne le projet de vente du terrain rue Prax, il est souhaitable de faire voter le prix de vente ». Ce vote a eu lieu lors de la séance du 6 décembre : le montant de 15€ le m² a été accepté à l'unanimité. En effet il a été omis de retranscrire le prix dans le compte-rendu du 6 décembre.

Le compte rendu du 6 décembre 2021 est approuvé.

PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation 6 rue de la Grande Fontaine appartenant à Monsieur TORRES.
- Maison d'habitation 26 avenue Pasteur appartenant à Mr & Mme ESPARDEILLA.
- Maison d'habitation 15 rue du 11 Novembre appartenant à Mme SAURA Anne et Mme MOLINIER Aurore.

La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

TRAVAUX

- La commission travaux se réunira lundi 17 janvier à 17h30 et présentera entre autres l'avant-projet de l'aménagement du parking de « la vigne du juge ».
- Le projet de construction du préau photovoltaïque pour le boulodrome : une société spécialisée dans ce type d'opération propose un bail emphytéotique pour une durée de 30 ans. Elle prendrait en charge la construction du bâtiment sur le terrain communal et percevrait en contrepartie la vente de l'électricité générée.

Le service de la transition énergétique du SYADEN peut accompagner la commune dans le montage de ce dossier sur le plan technique et juridique. Les modalités de convention avec le SYADEN seront présentées lors d'une prochaine séance.

P.L.U

Madame le Maire présente le diaporama concernant un diagnostic de la commune effectué par le bureau d'étude ATELIER URBAIN dans le cadre de la révision du PLU : consommation foncière et renouvellement urbain des 10 dernières années. Le PLU sera étroitement lié avec les objectifs du SCoT Carcassonnais au niveau de la consommation maximale « habitat ». Malgré l'extension du village et la construction de 36 nouveaux logements en 10 ans, la population est restée stable. La réflexion sur le réaménagement du centre ancien du village est donc importante.

D.M BUDGETAIRE

Une décision modificative budgétaire devra être éventuellement effectuée dans le cadre du transfert de matériel de la police municipale de la commune de Peyriac à la commune de Rieux.

La séance est levée à 20h15.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 7 FÉVRIER 2022 à 18h30